CONGRÈS DES INGÉNIEUR·E·S DIPLOMÉ·E·S PAR L'ÉTAT

Une journée dédiée à la reconversion des pilotes de ligne

Le congrès de la société des ingénieur·e·s diplômé e·s par l'État (SIDPE) a eu lieu au Cnam le 17 septembre dernier. La journée a été dédiée principalement à la mise en place du programme HORIZON pour la reconversion des pilotes de ligne sous le parrainage de Monsieur Olivier Faron, Administrateur général du Cnam et sous le patronage de Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation.

Le programme HORIZON

La crise sanitaire de la Covid-19 en 2020 et 2021 a conduit les compagnies aériennes à réduire leur capacité d'emport de passagers. Plusieurs milliers de pilotes de ligne ont été mis en attente de vol se traduisant, pour beaucoup d'entre eux, par une remise en cause de leur métier dans le futur (enquête The Pilot Survey 2021 de Flight Global et Goose recruitment, la Ligne N° 666, février 2021).

En France,l'APNA (**Association des professionnels navigants de l'aviation**) a travaillé en collaboration avec le Cnam,la SIDPE (**Société des ingénieurs diplômés par l'Eta**t) etl'APEC (**Association pour l'emploi des cadres**) afin de proposer **deux voies de reconversion** pour les pilotes de ligne vers le diplôme d'ingénieur·e dans le cadre du **dispositif « HORIZON » :**

1. Ingénieur·e du Cnam (avec un ATPL théorique et pratique)
2. Ingénieur·e diplômé·e par l'Etat (IDPE) (avec 5 ans de pratique professionnelle dans des fonctions communément confiées à des d'ingénieur.e.s)

En instaurant le recensement, **l'APNA accompagne les pilotes vers l'un de ces deux dispositif**s de reconversion vers le diplôme d'ingénieur·e et **l'APEC encadre les pilotes via des webinaires** et des entretiens fléchés vers des ateliers de proposition de CV ciblés.

L'EICnam soutient le programme HORIZON

Dans le cadre du programme Horizon , **cinq spécialités dudiplôme d'Ingénieur·e du Cnam sont proposées aux pilotes de lignes**.

Aéronautique-aérodynamique
Automatique
Energétique
Systèmes électroniques
Télécommunications & Réseaux

Pour connaitre le détail les programmes des cinq parcours proposés, téléchargez la plaquette formation en bas de page .

Comme tous les diplômes d'Ingénieur·e·s du Cnam , les titres proposées dans le programme HORIZON sont accrédités par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur proposition de la Commission des titres d'ingénieur (Cti).

Par ailleurs, **le Cnam organise les épreuves de l'examen**conduisant à la délivrance du titre d'ingénieur.e diplômé par l'Etat (IDPE) dans 18 spécialités (Arrêté du 26 août 2021 portant accréditation d'écoles à organiser les épreuves de

l'examen conduisant à la délivrance du diplôme d'ingénieur diplômé par l'Etat). Parmi les spécialités fléchées, on retrouve l'informatique, la logistique, l'électronique, la gestion des risques et l'instrumentation.

Cursus ingénieur·e pour les pilotes de ligne dans le cadre du programme HORIZON,téléchargez la fiche formation.

le cnam
école d'ingénieur·e·s

Diplôme d'ingénieur·e

Spécialités : Aéronautique - Aérodynamique - Automatique - Energétique - Systèmes électroniques - Télécommunications et réseaux

Le diplôme d'ingénieur·e du Conservatoire national des arts et métiers dans les spécialités Aéronautique - Aérodynamique - Automatique - Energétique - Systèmes Electroniques - Télécommunications et réseaux s'appuie sur une solide culture scientifique et technologique complétée par un socle de connaissances en management, économiques et de gestion de projet. Il permet d'acquérir toutes les compétences liées au métier d'ingénieur. Le titre d'ingénieur·e du Cnam est accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) sur avis de la Commission des titres d'ingénieur (Cti).

Public concerné
Les pilotes de ligne possédant un bac+3 ou 4 pourront s'inscrire à une formation d'ingénieur du Cnam sur 18 mois à 36 mois (valeur non contractuelle) en fonction de la formation choisie (par le biais de la validation des études supérieures (VES)) . Les filières proposées sont : l'aérodynamique-aéronautique, l'automatique, l'énergétique, les systèmes électroniques, les télécommunications et réseaux.

Objectifs
L'objectif principal est de former des ingénieur·e·s disposant d'une forte compétence technique, conscient·e·s de la finalité économique de leur métier, préparé·e·s à accompagner les changements techniques, aptes à maitriser la gestion des projets et à animer des équipes, capables de comprendre l'environnement de l'entreprise et de s'adapter à son évolution.

Niveau de sortie : certification de niveau 7 – bac+5

Déroulement de la formation
La formation se fait en capitalisant les Unités d'enseignement (UE) nécessaires à l'obtention du diplôme. Toutes les UE constitutives des cursus sont accessibles à Paris, en région et à l'étranger.
L'obtention du diplôme d'ingénieur se fera après avoir passé l'examen d'admission à l'EICnam et avoir acquis les 180 ECTS associés à la spécialité de la formation d'ingénieur·e·s ainsi que le niveau B2 en anglais (CECRL).

Modalités
- Cours du soir
- Cours en journée
- Formation ouverte à distance (FOAD)
- Validation des études supérieures (VES)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Si votre parcours professionnel vous a permis d'acquérir des compétences et de progresser en terme de responsabilités dans un ou plusieurs secteurs, la VAE peut vous permettre de mettre en cohérence vos responsabilités avec le référentiel du diplôme d'ingénieur et d'obtenir tout ou partie de ce diplôme.

La VAE, pensez-y !
www.cnam.fr
rubrique Formation - valider ses acquis

Perspectives professionnelles
L'ingénieur·e·s Cnam, dans l'une des spécialités proposées peut intervenir dans divers secteurs.
Il intervient principalement en :
- Aéronautique
- Automobile
- Industrie de la métallurgie
- Production
- Sécurité - Défense
- Télécommunications
- Transports

Les financements possibles
- Prise en charge employeur
- Prise en charge Pôle emploi
- CPF

D'autres financements sont possibles, renseignez-vous

Conservatoire national des arts et métiers

17 septembre 2021
10h - 17h
Amphithéâtre Gaston Planté

Pour + d'informations sur les titres d'ingénieur·e DPE

Site de la SIDPE

Partenaires du programme HORIZON

Cti
Commission
des titres d'ingénieur
Ingénieurs
dpe
Deviens qui tu es !

feae cnam
Fédération des associations
d'élèves et anciens élèves Cnam